

INFORMATIONS MUNICIPALES



MARCILLAC
vallon

2^{ème} trimestre 2023

INFOS MUNICIPALES

Le mot du Maire
Budget 2023
Vie de la commune
Conseil municipal des jeunes

LA VIE DE LA COMMUNE

Bibliothèque - Le mot des élus minoritaires
Association le Créneau
Le Sydom - Travaux de l'ancienne perception
La maison du Marcillac - Atelier théâtre
La Sogefi

Le cycle des saisons continue sa course et si nous en croyons les météorologues nous devons nous préparer à des étés de plus en plus chauds avec de moins en moins d'eau. Le corollaire de ce phénomène est que deux communes limitrophes Marcillac-Vallon et Salles la Source se voient dans l'obligation de mettre en œuvre un Plan Communal de Sauvegarde pour le risque incendie ; j'en parle plus loin.

Certains se sont émus de notre réaction face à des travaux qu'ils avaient réalisés dans leur propriété sans autorisation. Il ne s'agit pas de tout interdire mais de préserver notre cadre de vie en respectant les règles d'urbanisme. Malgré ce que d'aucuns disent il est nécessaire de demander l'autorisation avant, plutôt que de se voir soumettre au processus de la régularisation qui est toujours incertain. Le fait que des travaux aient été réalisés dans la maison voisine sans aucune autorisation ne donne aucune légitimité pour en faire de même.

La perte d'une classe à l'école Jean Auzel est un sujet difficile ; en effet la démographie n'aidant pas, les effectifs scolaires se réduisent, contraignant, l'éducation nationale, en-dessous d'un certain seuil, à supprimer des postes. L'enseignement de l'Occitan, autrefois un atout, rend maintenant l'organisation scolaire plus difficile. Notre village a la chance d'offrir le choix entre l'enseignement public et privé, c'est un plus pour notre attractivité ; nous devons les maintenir tous les deux.

Plusieurs chantiers publics ou privés sont en cours, dont la mise en ampoules led de la partie du centre bourg de l'éclairage public.

Avec les beaux jours nous allons pouvoir finaliser la signalisation de la vitesse pour le bourg ; la vitesse est limitée à 30km/h à l'intérieur des panneaux d'agglomération à l'exception de l'avenue Gustave Bessièrès jusqu'au pont sur le Créneau qui restera à 50kmh.

Les festivités traditionnelles continuent ; elles doivent consolider notre lien et notre attachement à notre commune.

Votre maire Jean-Philippe Périé

 A la une**Chemin de Cougousse**

Qui ne l'a pas pratiqué à pied, à vélo, pour faire un brin de promenade et revenir par le même chemin ou bien pour aller plus loin, tout seul ou en famille ? C'est lui qui est illustré aujourd'hui dans sa version printanière en page de couverture. Pour ceux qui ne le connaissent pas encore, il vous permettra de découvrir nos anciens moulins signes de l'activité agricole passée.

Un grand merci à Suzette Bedos qui nous a autorisé à publier son tableau.

Son penchant pour la peinture est une prédisposition de jeunesse qui s'est transformée en une passion de retraite. Au gré de ses promenades, par l'intermédiaire de ses tableaux, elle a su capter le charme des paysages typiques de notre territoire ; les maisons de vignes, les contours du vallon, les bâtiments emblématiques. Un jour, sur le chemin de Cougousse, la courbe du sentier et la lumière du moment lui ont permis de saisir cet instant de calme printanier qui nous emmène vers les rêveries d'une balade champêtre.

Rappel éclairage

Comme déjà indiqué à l'occasion du changement progressif de l'éclairage public pour du led nous avons retenu les règles suivantes ; elles ne sont pas applicables partout simultanément car dépendantes de la livraison de matériel.

- Les ampoules led installées sont réduites à 30% de leur puissance à partir de 23h00 ;

- Les anciens éclairages sont éteints entre 23h00 et 6h00 sauf sur la RD 901 et retardés de une heure le week-end ;

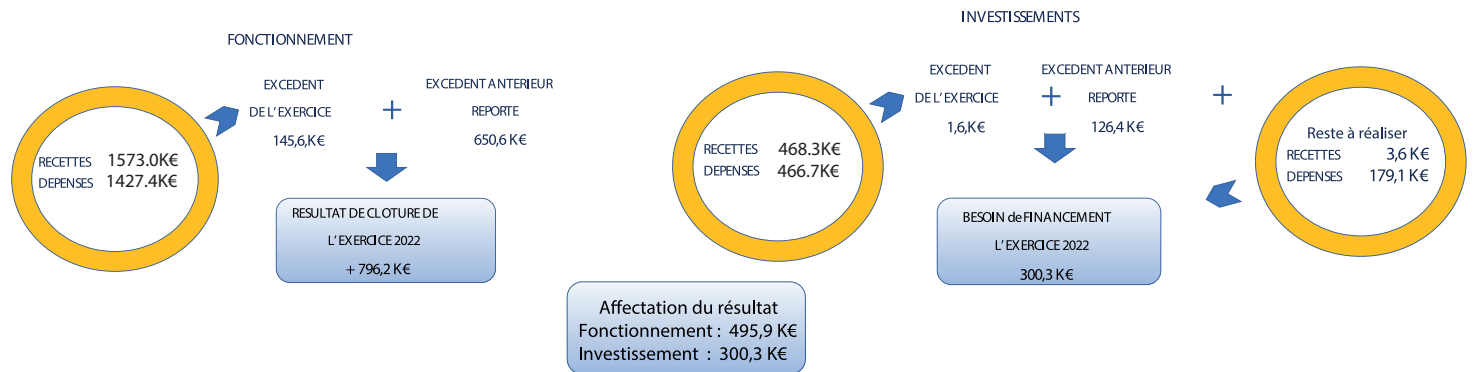
- Les éclairages à proximité des passages piétons resteront à pleine puissance ;

A terme lorsque toute la commune sera passée en led, l'éclairage sera réduit à 30% sur l'ensemble du territoire.

● Compte financier unique 2022 et budget 2023 —

La section de fonctionnement regroupe : toutes les dépenses nécessaires au fonctionnement des services de la collectivité, c'est-à-dire les dépenses qui reviennent régulièrement chaque année : achats d'énergie, de denrées, de fournitures, charges de personnel, charges financières, impôts et taxes, subventions aux associations...

La section d'investissement qui a vocation à préparer l'avenir, retrace les opérations non courantes, ponctuelles, de nature à modifier le patrimoine de la commune : travaux, achats de matériel, acquisitions
En synthèse le résultat des comptes 2022



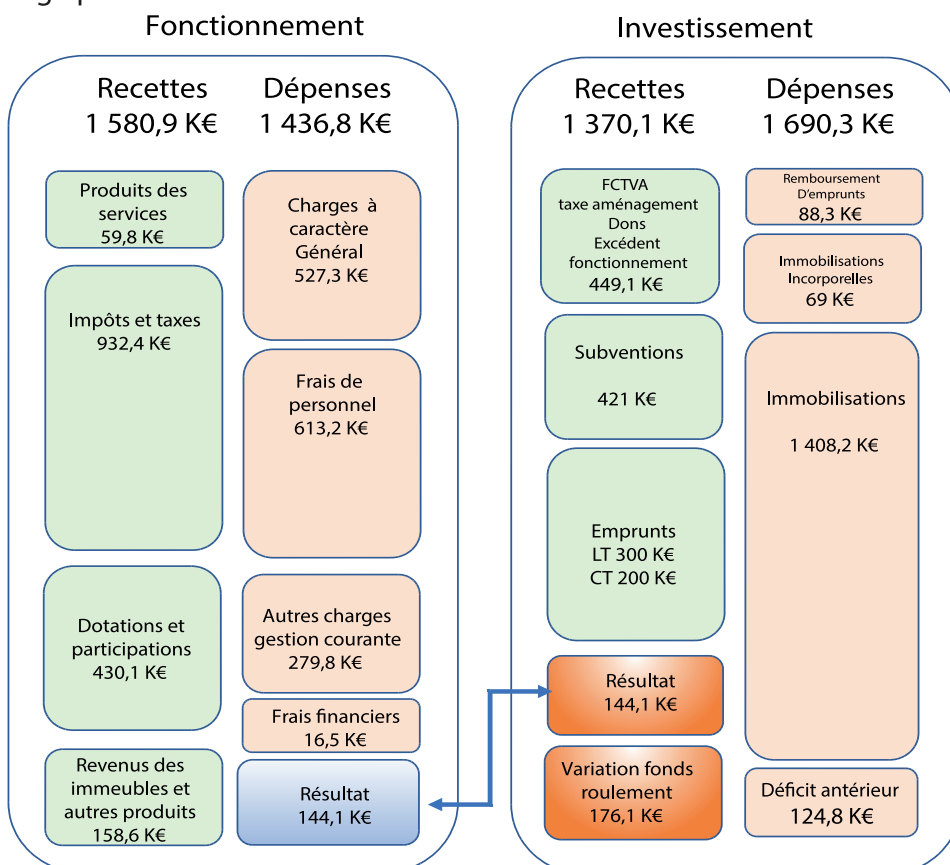
Budget primitif 2023

Le budget 2023 s'inscrit dans un contexte difficile avec une inflation record, la non-compensation de la revalorisation du point d'indice du personnel, la hausse des coûts de l'énergie et des dotations de l'état déconnectées de l'inflation ce qui équivaut à une baisse de ressources. Les principaux projets du budget d'investissement sont la réhabilitation de l'ancien presbytère, la réfection de la chapelle de Foncourrieu, la fin des travaux de sécurisation de la RD 901 et la troisième tranche de l'éclairage public

Budget et taxes communales

Lors du conseil municipal du 23 mars nous avons débattu de l'augmentation du taux des taxes foncières qui rappelons-le est le seul impôt à la discrétion des municipalités (dans certaines limites). Ce taux n'a pas bougé à Marcillac depuis 2013 alors que le coût de la vie a grandement augmenté depuis, y compris pour les collectivités. Lors de la campagne électorale nous vous avons écrit que « Marcillac-Vallon est un village avec un budget limité qui rend d'autant plus nécessaire l'importance d'une bonne priorité des investissements pour contenir la pression fiscale communale. » Nous souhaitons n'augmenter les taux que sur les résidences secondaires mais cette ségrégation est impossible. Une décision unanime a donc été prise d'augmenter les taux de fonciers et de taxe d'habitation pour les résidences secondaires de 2% ; le taux foncier bâti est augmenté de 39,25% à 40,04% alors qu'il est de 42,36% pour la moyenne départementale.

Nous comprenons l'impact sur les finances de chacun mais cette augmentation est nécessaire pour conserver nos capacités d'action à long terme.



Le résultat de clôture de 2023 passerait ainsi à 317,6 K€ en fonctionnement et le déficit d'investissement de 2023 à affecter en réserve serait de 320,2 K€ (K€ = 1000€)

Plan Communal de Sauvegarde

Marcillac-Vallon a déjà un PCS pour le risque inondation ; il fixe les différentes actions à mener et les personnes qui doivent intervenir en cas de crues.

Un décret de juin 2022 nous impose de mettre en œuvre un PCS pour le risque incendie des bois et forêts. Des règles et obligations s'imposeront bien sûr aux acteurs publics et communaux mais également aux propriétaires terriens en matière de débroussaillage et d'entretien des parcelles.

Nous vous les présenterons lors de réunions publiques qui seront annoncées prochainement.

Nous pouvons déjà rappeler qu'il existe des contraintes très précises pour la réalisation de feux.

Ramassage et traitement des ordures ménagères

Ce service est mis en œuvre par la communauté de commune qui prend en charge son coût total. La compensation se fait par l'intermédiaire d'une taxe prélevée avec vos impôts fonciers soit 11,20% aujourd'hui. Dans la composition du coût total la CCCM réalise le ramassage mais le traitement est assuré par le SYDOM ; l'Etat par l'intermédiaire d'une taxe, incite très fortement les collectivités dans une démarche vertueuse pour réduire et traiter les déchets. L'ensemble de ces coûts atteint maintenant un niveau qui pourrait contraindre la CCCM à augmenter ce taux pour ne pas obérer durablement le budget de la CCCM.



Schéma assainissement

La CCCM est en train de réaliser un schéma de l'ensemble des réseaux assainissement et pluvial pour tout le territoire. C'est un exercice long et coûteux auquel des élus et des employés municipaux participent. Rappelons que si l'assainissement est une compétence communautaire, le réseau pluvial est toujours une compétence communale.

Pour l'établissement de ce schéma des plaques vont être soulevées et dans certains cas de la fumée envoyée dans les canalisations ; vous pourrez éventuellement être interrogés sur votre connaissance des réseaux. Pas de crainte à avoir tout ceci est parfaitement normal.

Transport scolaire

Nous savons tous que la compétence de ce service est assumée par la région et il est couramment dit que le service est gratuit (même si rien n'est jamais gratuit). Dans les faits le service ne coûte rien ni aux familles ni au département mais une part du coût est affectée aux communes soit 18 000 Euros pour notre commune.



Le collège Kervallon de Marcillac va être rebaptisé collège Pierre-Soulages

Afin de rendre hommage à Pierre Soulages décédé le 25 octobre dernier, le Département a décidé de rebaptiser le collège Kervallon de Marcillac-Vallon, collège Pierre-Soulages. Arnaud Viala en a fait l'annonce lors de la cérémonie des vœux du Département.

Parking du Pont Rouge

Des terrains ont été acquis par la municipalité et un projet englobant l'actuel et le nouveau parking est dans les cartons ; en raison de son coût, sa réalisation paraît difficile dans le court terme. Nous avons donc pris une décision opportuniste de développer quelques nouvelles places de stationnement sans modifier ni les accès ni la topologie générale du terrain dont nous devons rappeler que la partie basse (n'incluant pas les nouveaux stationnements) est en zone inondable. Ces travaux ne remettent pas en cause et ne seront pas inutiles le jour de la réalisation du projet d'ensemble. En raison des nouvelles contraintes environnementales le sol restera perméable..



● Le Conseil Municipal des Jeunes

ANNÉES 2022-2024 - SECOND MANDAT

Les jeunes élus du premier mandat du Conseil municipal des jeunes, CMJ continuent leur route vers d'autres horizons.

Nous les remercions pour leur implication, leur assiduité aux différentes rencontres, et espérons avoir semé une « petite graine » de citoyenneté qui grandira au fil des ans....

Fort de cette expérience enrichissante, le CMJ, second mandat, a été renouvelé en ce début d'année 2023.

Les enseignants de l'école des PRADES et de l'école Jean AUZEL ont soutenu les élus dans cette étape de préparation des élections. En effet, comme pour toute élection, une campagne électorale a été menée dans chaque école. Nous les remercions pour ce soutien précieux.

Les enfants de CM1 et CM2 désireux d'être candidat(e) ont présenté devant leurs camarades de classe leurs programmes. De belles affiches ont été élaborées avec les idées phares et des slogans « Avec André ça va changer », « Pour l'environnement, votez Clément », « Votez Gabin, Votez malin », « Ne votez pas par hasard, votez Oscar », « Pour une super ville, votez Basile », ou encore « Votez pour Bixente vous serez satisfaits ».

Les idées foisonnent : l'environnement, la culture, le sport, le cadre de vie.

Les sujets qui reviennent le plus portent sur l'aménagement du jardin public, l'installation d'un skate park, d'une piste cyclable, d'un city stade. Les jeunes sont aussi sensibles à l'écologie et souhaitent organiser des opérations de nettoyage du village et s'intéressent aux énergies renouvelables.

Puis est venu le temps des élections. Pour l'école des PRADES, elles se sont déroulées le 19 janvier 2023 et pour l'école Jean AUZEL le 26 janvier 2023.

Tout s'est déroulé comme de « vraie élections » : l'urne a quitté pour cette occasion la mairie. Les conseillers adultes présents ont veillé au bon déroulement de l'opération.

Le bulletin de vote choisi dans le secret de l'isoloir y a été déposé par chaque élève. « A VOTÉ ! ».

Muni de leur carte d'électeur, chacune et chacun ont apposé leur signature sur la liste électorale.

Le dépouillement a ensuite été fait par les élus adultes et le moment des résultats tant attendu et redouté est arrivé. Il a été annoncé dans les classes :

- Soline AVIGNON, Nina MAZARS, Marion SOULIÉ, Baptiste ALLEMAND, Jules CASSAGNES, Bixente GARY, Basile LACOMBE et Jules RUL pour l'école des PRADES.
- Ella CARDONA-GRANIER, Ilhem DJAFAR, Leïa GASTON, Yara LOUZAÏ, Lola WITKOWSKI, Guilhem CARDO NA-GRANIER, Arsène CRÔNE DELEBARRE, Oscar GARDERES, Arsène PÈGUES, André PROVANSAL et Clément REY pour l'école Jean AUZEL

La nouvelle équipe s'est réunie une première fois le vendredi 10 février 2023 à la salle du conseil de la mairie de Marcillac Vallon, en présence de Mr le Maire, Jean-Philippe PÉRIÉ, le conseiller municipal délégué en charge du CMJ, M. Rodolphe DELÉTAGE, ainsi que Mme Stéphanie BORREL, conseillère municipale déléguée.

Cette réunion a permis à chacun de se présenter et nous avons commencé à échanger sur toutes les idées de campagne.



● Déménagement de la bibliothèque

Après 3 semaines de fermeture, la Bibliothèque de Marcillac-Vallon est de nouveau ouverte depuis le 15 mars au sein des locaux de La Maison du Territoire.

Ce sont environ 3500 ouvrages et autres fournitures qui ont été mis en cartons puis réinstallés en rayons par l'équipe des bénévoles, assistée d'élèves volontaires.

L'équipe technique municipale fut également d'un grand soutien, ayant transporté l'ensemble de ces cartons et mobiliers depuis la place des Pénitents au 28 avenue Gustave Bessières, avec entre temps, un passage dans les locaux du Département pour récupérer une dizaine d'étagères ainsi prêtées et facilitant l'aménagement du nouveau local.

C'est donc avec un grand plaisir que nous pouvons à nouveau vous accueillir, librement et gratuitement, les mercredis de 14h30 à 17h et les samedis de 10h à 12h. Une nouvelle boîte de retour est désormais accessible côté parking.

Nous sommes également heureux de vous convier à un moment de convivialité le samedi 15 avril à 10h30, afin d'inaugurer la réouverture de la Bibliothèque municipale, temporairement hébergée à la Maison du Territoire, et vous présenter les planches du projet de réhabilitation de l'ancien presbytère en futur pôle culturel de Marcillac-Vallon, raison de ce déménagement.



● Le mot des élus minoritaires



École publique Jean Auzel :

Les élus minoritaires se sont mobilisés le 13 février dernier pour soutenir l'action menée par les parents d'élèves de l'école publique Jean Auzel contre la suppression d'un poste d'enseignant.

Le départ d'un enseignant est d'abord lié à une diminution des effectifs. Toutefois, nous pensons que la spécificité de cette école unilingue et bilingue occitan devrait nous amener à sortir du calcul purement comptable pratiqué par l'éducation nationale. Ce changement va induire une nouvelle organisation qui impliquera aussi la collectivité en continuant à mettre à disposition des agents communaux spécialisés des écoles et à soutenir le corps enseignant.

Quant au repas scolaire, les cuisines départementales du collège Pierre

Soulages à Kervallon qui préparent les menus de l'école imposent une augmentation de 30 centimes par repas. Au vu du contexte actuel, nous avons proposé que cette hausse soit prise en charge à hauteur de 20 centimes par la collectivité et de 10 centimes par les parents. Malheureusement les élus majoritaires n'ont pas retenu notre proposition et imputent donc la totalité de la majoration aux familles.

Ressenti des élus minoritaires :

Dans la vie publique comme dans l'existence quotidienne, les échanges et débats sont nombreux et les appellations pour les désigner diverses. Monsieur le Maire évoque à notre rencontre le terme « polémique stérile » pour les propos que nous tenons dans ce bulletin ou lors des conseils municipaux. Ce terme a pour objectif de disqualifier son interlocuteur et de caricaturer ses propositions. Nous n'acceptons pas cette accusation car oui nous exprimons des avis différents quand cela nous semble pertinent mais toujours avec argumentation et respect. Jeter du discrédit par ce type de propos est plus aisé qu'entretenir un échange constructif dans un débat ouvert et démocratique.

On laisse à votre réflexion ces quelques mots pour vous faire votre propre opinion.

Jérôme FRANQUES - Nathalie GELY - Didier LAURENS - Bruno SELAS

● Association le Créneau

Un acteur dynamique pour l'éducation, l'animation et le territoire

L'Association « Le Créneau » a été créée en 2000 sur le territoire, avec pour objectif de prendre en charge les enfants sur les temps périscolaires dans le cadre d'un contrat Enfance-Jeunesse signé entre les mairies de Salles-la-Source et de Marcillac, la CAF et la MSA. Le Créneau s'attache à être un acteur dynamique du territoire et de la commune en développant des projets et des animations à Marcillac autour d'une nouvelle directrice, Vanessa JEHEL, des 16 salariés de l'association, professionnels diplômés, d'une équipe de bénévoles investis, de ses 236 familles adhérentes, qui représentent 418 enfants, du soutien et de la participation financière de la Mairie.

Un lien entre toutes les générations, affilié aux Francas, le Créneau est une association d'éducation populaire pour le développement des activités socio-éducatives et culturelles sur le territoire Conques-Marcillac. Le Créneau tend à faciliter l'accès aux loisirs, aux sports, à la culture et aux nouvelles technologies de l'information et de la communication, à favoriser les initiatives et la participation à la vie locale, à contribuer au développement socio-éducatif des personnes et des groupes – enfants, ados et tous publics.

Engagée sur le territoire, l'association vise donc une action éducative de qualité dans les temps libres des enfants et des adolescents au centre de loisirs de Cougousse, dans les écoles de Souyri et de Marcillac. La Communauté de Communes lui a également confié la gestion de la cyber-base Conques – Marcillac, espace multimédia pour l'initiation de toutes les générations aux technologies de l'information et de la communication et aux outils digitaux.

Outre l'accueil des enfants les matins, soirs et mercredis, Le Créneau propose des activités créatives, de loisirs, de sport ou de nature, des sorties et séjours (neige, camps d'été, sorties nature...). Elle propose des actions aussi variées qu'un séjour « survie », des conférences et cours sur le numérique, un forum Net-Attitude pour prévenir auprès des jeunes les risques numériques, des ateliers théâtre, des expositions, des projets culturels intergénérationnels...

Rendez-vous est donné aux adhérents à l'assemblée générale du Créneau le 2 juin prochain, à Cougousse, pour découvrir les réalisations, les projets et s'engager aux côtés de l'Association.

Contact : 05 65 71 75 32 / lecreneau@wanadoo.fr / <https://association-le-creneau.fr/> Facebook et Instagram

A NOTER « C'est mon patrimoine : J'habite ici ! - Demori Aqui ! » :

Un projet engagé du Créneau pour le patrimoine du Vallon

Le Créneau porte pour l'été 2023 un ambitieux projet de mise en valeur du patrimoine local sous toutes ses formes (bâti, naturel, immatériel...) qui se concrétisera par un travail au long cours avec les enfants du centre de loisirs, un EPHAD, différents partenaires, pour aboutir à une exposition au Musée de Salles-La-Source et une mise en valeur pendant les journées du patrimoine 2023.



Avril

- 18** Mondes et Multitudes : dernière séance cinéma école des Prades
- 20** FSE Collège Kervallon : Quine du collège
- 21** Mondes et multitudes : projection cinéma Collèges
- 21** ADMR : Goûter offerts aux personnes aidées
- 28** Club des Aînés : Goûter

Mai

- 2** FSE : Don de sang
- 13** Lou Bringaïres : Foire de la Bière (Quai du Cruou)
- 14** Club des Aînés : Thé dansant
- 18** Foot Vallon : Thé dansant
- 27-28-29** St Bourrou
(Comité des Fêtes – Échansonnerie)

Agenda des manifestations

Juin

- 1** CAPACM Point Info Séniors : Journée Prévention Routière
- 10** Lou Bringaïres : Vide grenier (sous les platanes)
- 15** APPEL Collège St Joseph :
Soirée Théâtre des élèves
- 17** APE Jean Auzel : Fête des écoles
- 23** Club des Aînés : Goûter
- 24** APE école des Prades : Fête des écoles
- 30** Crèche de Marcillac : Spectacle de fin d'année

● Syndicat départemental des ordures ménagères

Une campagne de sensibilisation au tri auprès des jeunes

Depuis plusieurs mois le SYDOM par l'intermédiaire de la tournée de son camion du « tri'tour » a engagé une action de sensibilisation des jeunes sur la façon d'aborder le sujet des déchets.

Ces différentes rencontres qu'elles soient auprès des jeunes de foot vallon ou des élèves des écoles du secteur ont permis à ces jeunes de découvrir les actions du SYDOM*, tester leurs connaissances avec des jeux, apprendre les consignes de tri et découvrir le fonctionnement d'ECOTRI.

Les animateurs ont rappelé l'importance de bien trier tous ses déchets ainsi que quelques règles élémentaires :

- Les gros cartons, les encombrants, les déchets électroniques, les produits dangereux doivent être déposés en déchèterie.
- Les piles et les ampoules doivent être déposées en déchèterie ou dans les bornes prévues dans les magasins.
- Les meubles et jouets en bon état, les appareils électroniques en état de marche, doivent être déposés en recyclerie ou ressourcerie.
- Les vêtements, le linge de maison, les chaussures et sacs à main doivent être mis en sac et déposés dans une borne dédiée (Relais...). Les vêtements propres et non usés peuvent également être donnés à des associations.
- Les médicaments périmés doivent être rapportés en pharmacie (l'emballage en carton et les blisters doivent être jetés dans la poubelle jaune).
- Tous les emballages en verre sont à déposer dans la colonne à verre !

Lorsque le tri est effectué correctement, le sac noir est fortement réduit !

En Aveyron, tous les emballages et papiers déposés dans le sac jaune sont acheminés à ECOTRI, le centre de tri départemental basé à Millau, pour être séparés par matière et orientés vers une usine de recyclage pour être valorisés.

Il a été rappelé qu'il n'est pas nécessaire de rincer les emballages avant de les jeter dans la poubelle jaune, néanmoins il est important de bien les vider ! Le tri ne doit pas engendrer le gaspillage de ressources naturelles comme l'eau.

De belles initiatives ont été relevées. Le collège de Marcillac pour éviter le gaspillage alimentaire est inscrit sur l'application "Too good to go" qui permet de mettre en vente et à prix réduits des paniers composés d'aliments non consommés par les enfants. Ces paniers comprennent une entrée, un plat chaud et un dessert à retirer au collège avant 14 heures.

Il est également prévu de mettre à disposition des poubelles sur les stades avec les signalétiques correspondantes.

Tous ensemble continuons les bons gestes au quotidien ! + d'infos : www.trionstouslesemballages.fr

*Syndicat Départemental des Ordures Ménagères



● L'ancienne perception devient "Auprès d'Angèle" —

La vente de l'ancienne perception a été signée le 6 mars. La vocation du bâtiment sera maintenant d'héberger un hôtel restaurant dénommé « Auprès d'Angèle », en voici quelques mots.... :

« Depuis plus d'un an maintenant le projet a mûri et s'est construit ! Aujourd'hui, c'est le début d'une nouvelle étape : la mise en valeur de cette maison.

L'esprit de celle-ci sera conservé, son architecture et ses façades respectées. Le jardin et la terrasse s'ouvriront derrière ses grilles et son portail. Ils s'allongeront contre le ruisseau du Cruou et vous les traverserez pour arriver devant la porte d'entrée qui s'ouvrira dans une maison à l'atmosphère singulière.

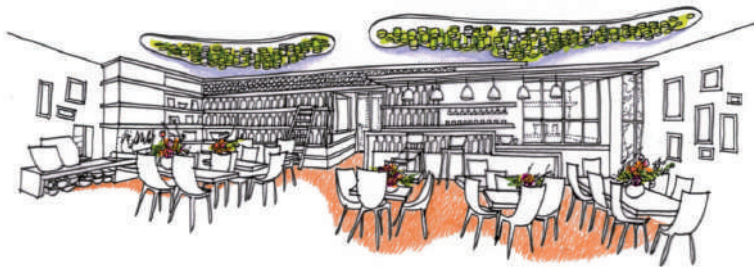
Au rez-de-chaussée, vous découvrirez un grand meuble menuisé, « la vitrine » de notre Vallon et notre Aveyron. A son extrémité droite, s'accrochera le bar. Ils structureront la salle de restaurant qui laissera entrevoir la cuisine. Vous traverserez ses meubles pour passer devant les sanitaires et être conduit jusqu'à l'accueil de l'hôtel qui proposera 6 chambres. Une entrée indépendante sera proposée côté parking.

Le grand escalier en bois, seul conservé, vous conduira majestueusement au premier étage pour 3 premières chambres, puis au second pour trois autres, toutes tournées vers le sud et la vie de notre village de Marcillac. Voilà quelques mots afin de pouvoir vous projeter dans ce lieu !

La maison devient un livre illustré qui racontera le territoire de Marcillac-Vallon, sa culture, ses femmes et ses hommes.

Cette maison se voudra un lieu rythmé par les temps de la journée et des saisons où règnera l'énergie et la vie ! Lieu d'accueil, les novices y découvriront notre terroir, les initiés y rechercheront le bon accueil, le sourire, les échanges dans une atmosphère « ensoleillée » et généreuse.

Elle proposera une cuisine de bon sens qui touche au rien, à l'essentiel, authentique et naturelle qui ne s'éparpillera pas dans l'imagerie. Elle se voudra soucieuse des sujets liés à l'environnement toute en humilité.



Patience, encore quelques mois de travail pour vous faire partager tout cela...

En attendant, les travaux vont parfois un peu salir les routes, déplacer des camions, faire du bruit, empiéter sur la chaussée...

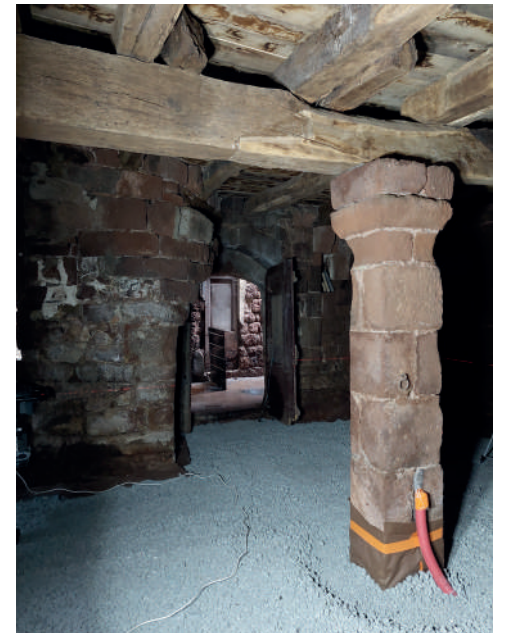
Nous vous prions de bien vouloir excuser ces quelques désagréments que ce nouveau lieu de convivialité vous fera rapidement oublier. »

● Travaux au centre du village —

Vincent Cunnillere rénove depuis quelques mois plusieurs bâtiments du centre de Marcillac. Il souhaite créer une « maison du Marcillac » et un « bar à vins » autour de la place de l'église. Comme pour le centre d'art, le but des rénovations est de redonner un aspect au plus proche de celui d'origine des bâtiments qui datent du 12ème et 13ème siècle, en travaillant avec des matériaux et techniques anciennes en collaboration avec la fondation du patrimoine et des entreprises spécialisées.

La « maison du Marcillac », on peut l'appeler ainsi pour le moment, sera située dans le passage entre la rue Cornebariols et la place de l'église. L'objet de cette initiative est de remettre le vin, le Marcillac, au centre du bourg en racontant son histoire, de ses origines à nos jours, ses terroirs, sa fabrication, ses vignerons, Cet espace se voudra attractif par son aspect informatif et muséal.

La visite pourra être poursuivie par la seconde partie du projet : le bar à vins situé dans le même bâtiment que le glacier, place de l'église. Là, les différents vins pourront être dégustés (avec modération...) et accompagnés de produits locaux.



● Atelier théâtre

Des jeunes sur scène à ThéatraVallon

A l'occasion de l'édition 2023 du Festival ThéatraVallon, l'association Le Créneau a proposé pour la 1re fois, avec l'Association Vallon de Culture, et le Département de l'Aveyron un atelier d'initiation au théâtre pendant les vacances scolaires de février 2023. Objectif : permettre aux acteurs en herbe du Vallon de présenter et d'introduire les spectacles du festival devant le public.

Accompagnés par Jean-Marie DOAT (metteur en scène de théâtre réputé) et de Marie-France VIALET (animatrice du Créneau), une dizaine de participants, jeunes de 10 à 14 ans des Collèges de Kervallon et de Saint Joseph, ainsi que des Ecoles Jean Auzel et Souyri, ont appris à manier les mots, à les interpréter et à séduire un public parfois nombreux.

Jean-Marie DOAT résume ainsi l'exercice qui a enthousiasmé les acteurs en herbe, et leur public lors du Festival : « Prendre la parole en public ! Pas facile, mais cette fois, c'est un jeu ! Les mots sont des balles et nous avons jonglé avec ! Même pas peur des mots interminables qui font trébucher la phrase, des mots qui glissent, qui fusent ou qui percutent. Nous les avons rassemblés dans de beaux discours de bienvenue et de présentation des spectacles du Festival. En solo, à



deux ou en groupe, le ton général des interventions était à l'humour ! L'objectif est de focaliser l'attention du spectateur en lui donnant quelques informations sur la pièce qui va commencer ». Un travail en atelier restitué en direct et sur scène du 10 au 12 mars sur les planches de la Salle des Fêtes de Marcillac, qui a conquis le public et les Compagnies présentes lors du Festival. Rendez-vous en 2024 avec une nouvelle troupe du Créneau.

● Contrat d'engagement républicain pour les associations

Dans la loi du 24 août 2021 (intégrée au sein de la loi n°2000-321 du 12 avril 2000) relative aux droits des citoyens dans leur relation avec les administrations un article précise que toute association sollicitant l'obtention d'une subvention doit souscrire un contrat d'engagement républicain.

Dans le préambule du contrat d'engagement républicain, l'administration justifie cette obligation par le fait qu'elle doit « rendre des comptes aux citoyens », « justifier du bon usage des deniers publics » et « s'assurer que les organismes bénéficiaires de subventions publiques ou d'un agrément respectent le pacte républicain. »

Concrètement cela signifie que l'association doit s'engager à respecter les 7 engagements suivants :

1. Respect des lois de la République,
2. Liberté de conscience,
3. Liberté des membres de l'association,
4. Égalité et non-discrimination,
5. Fraternité et prévention de la violence,
6. Respect de la dignité de la personne humaine,
7. Respect des symboles de la République.

Afin de s'assurer de la bonne application de ces engagements, les associations qui ont souscrit ce contrat d'engagement républicain doivent :

- Informer par tout moyen (affichage, mention sur le site internet de l'association, lettre d'information...) leurs membres de l'existence et du contenu de leur engagement ainsi que l'obligation de le respecter,
- Veiller à ce que le contrat soit respecté par leurs dirigeants, salariés, membres et bénévoles,
- Prendre des mesures pour faire cesser les manquements dont elles ont connaissance.

Les dotations de la municipalité seront donc conditionnées à l'application de ces directives.

A noter : le formulaire de demande de subvention mentionnera désormais que le demandeur s'engage à respecter les principes du contrat d'engagement républicain.

● Patrimoine industriel : la Sogefi

Avant 1956, la plaine de Moulines sur laquelle est actuellement implantée l'usine SOGEFI, était un immense jardin potager appartenant à la famille Périé. Pour créer des emplois dans le Vallon, le docteur Henri Périé fonde en 1956 les « Etablissements Anglade et Cie », qui bâtirent sur ce terrain une petite usine de boulonnerie décolletée et de décolletage de précision. La vie de cette entreprise sera très éphémère, puisque 6 mois à peine après son inauguration en mars 1957, le tribunal de commerce prononce sa mise en état de règlement judiciaire, les charges étant devenues excessivement lourdes à cause d'une augmentation trop rapide de l'effectif qui atteignait près de 80 salariés.

Malgré ce revers, l'expérience n'aura pas été vaine, puisque l'existence du bâtiment servira, quelques années plus tard de socle à une nouvelle aventure industrielle. A Paris, Pierre Bessières, natif de Marcillac et fils de Gustave auteur des « Consous del Rouergue », préside aux destinées du groupe industriel Précision Mécanique Labinal. Son groupe est déjà implanté à Rodez avec la CEPRO qui fabrique des interrupteurs électriques extra-plats pour le bâtiment et des équipements pour moteurs automobiles diesel. Pierre Bessières souhaite créer une petite activité industrielle à Marcillac, pays de ses racines. En 1959, il crée à Paris la Société Manuval (Manufacture industrielle du Vallon). En 1960, les travaux de construction d'une première tranche d'usine sont entrepris, jouxtant, côté sud, l'ancien atelier Anglade. Pierre Bessières décide d'y transférer la fabrication des interrupteurs extra-plats, conservant à Rodez l'activité diesel pour laquelle il cherchera un repreneur, car non rentable. L'usine Manuval ouvre ses portes le 29 août 1961. 92 ouvriers, pour la plupart mutés de la CEPRO, s'activent dans les 3800m² de l'usine marcillacoise. Le 1er octobre 1962 a lieu la scission du groupe Précision Mécanique Labinal, Manuval restant dans le groupe Labinal avec 150 salariés. Dès 1966, on parle du doublement de sa surface. Les travaux de terrassement ne débuteront cependant qu'en juillet 1969. La nouvelle tranche de bâtiments prolonge la précédente sur 120 mètres de long et 30 mètres de portée à l'emplacement de ce qui fut pendant quelques années le stade de football de l'ASM. Courant 1969, Purflux devient le nom d'usage de Manuval. L'entreprise change aussi d'activité pour se spécialiser dans la fabrication de cartouches filtrantes d'automobiles pour huile et gazole. De 220 salariés en 1969 elle passe à 415 en 1974. Cette année là, en vue d'une extension sur la rive droite du Créneau, un pont est construit pour relier les 2 rives. Le groupe Labinal prévoit de doubler la surface de l'usine pour y amener une nouvelle fabrication. La construction des bâtiments rive droite commence en février 1974. Les effectifs atteignent alors 475 salariés. En fin d'année, la crise pétrolière frappe l'usine qui doit réduire ses horaires hebdomadaires avant de licencier 31 salariés. Fin avril 1975, les ouvriers déclenchent une grève pour obtenir une augmentation de salaire et la signature d'une convention collective. Les revendications n'aboutissant pas, le climat social devient très tendu (séquestration du directeur, occupation des locaux, défilé dans les rues le jour de la St Bourrou).

Manuval change de nom en 1976 pour devenir SA Purflux. Fin avril 1976, les effectifs ont chuté à 325. En 1981, 20 ans après sa création, les installations de Purflux couvrent 11 051m² sur 26 074m² de terrain. En 1991 ce sera la première entreprise aveyronnaise à signer des contrats de mixité. Cette année là elle sera récompensée en recevant un « trophée excellence » national. En 1994 SA Purflux change de nom pour devenir Filtrauto-Purflux. Sa fabrication atteint alors plus de 15 millions de filtres par an. En 2000 Filtrauto-Purflux est rachetée par l'équipementier automobile Valéo qui sera à son tour racheté par Sogefi Filtration en 2001.



Sogefi, un équipementier planétaire

Le Groupe Sogefi, italien à l'origine, qui a donc repris Purflux Marcillac en 2001, est l'un des leaders mondiaux dans le domaine des équipements pour l'industrie automobile. Sogefi conçoit, développe et produit des systèmes de filtration, des composants de suspension, ainsi que des systèmes de gestion de flux d'air et de refroidissement moteur. Implantée dans 18 pays Sogefi emploie plus de 5400 personnes et compte aujourd'hui 37 unités de production, dont Marcillac. La marque Purflux, spécialisée dans la filtration, est présente en France à travers son unité aveyronnaise et une autre, plus imposante, implantée en Normandie.

Article écrit d'après l'ouvrage de Jean Olivié « Marcillac au fil des siècles ».

● Service Civique



Deux jeunes volontaires du service civique accueillis à la Résidence Saint Joseph

Depuis le mois de janvier 2023, la Résidence Saint Joseph accueille deux jeunes volontaires dans le cadre du service civique.

En effet, l'association nationale pour le développement du service civique « Solidarité Séniors » accompagne la Résidence Saint Joseph à l'intégration de deux jeunes volontaires (16-25 ans). L'ambition commune des deux structures est d'aider au bien vieillir, renforcer les liens sociaux et la solidarité intergénérationnelle.

Le projet mené par la Résidence Saint Joseph, consiste au travers de « visites de convivialité » auprès des résidents, ou de « groupes de discussions citoyennes », à recueillir et valoriser la mémoire des aînés. Ainsi, le binôme de jeunes volontaires, Alice et Soizic, consolideront les échanges afin de produire un écrit. Ce dernier servira de base à une journaliste. Elle viendra procéder à des interviews, elle réalisera des captations de voix afin de mettre en ligne ces récits via des podcasts.

Ce magnifique projet intergénérationnel, s'inscrit dans la démarche "Citoyennage", très présente au sein de la Résidence Saint Joseph. Il vise à mobiliser la mémoire vivante du territoire, à permettre l'expression la plus large possible en laissant une trace écrite et sonore, grâce au parcours de vie des résidents volontaires pour la partager.

Naissances

HEZELOT Helyna, Frédérique, Valérie

28 décembre - Rodez

ALBERT, Guy, Lucien, Valentin

31 janvier - Rodez

BOULARES-GORSE Yacin, Maxim, Kemil, Muhamad

5 février - Rodez

Décès

SAUBAUX épouse VIGROUX Monique

28 décembre - Salles-La-Source

BARRE épouse CABROL Gabrielle

30 décembre - Rodez

IZOU veuve NOYER Jeanne

2 janvier - Marcillac-Vallon

COMBES Marcelle

3 janvier - Marcillac-Vallon

COSTES veuve ASTIÉ Louise

3 janvier - Marcillac-Vallon

RUMÈBE Jean

10 janvier - Marcillac-Vallon

THOMAS veuve GUIZOT Léonie

14 janvier - Marcillac-Vallon

MALEPLATE veuve QUINTEL Jeannine

21 janvier - Marcillac-Vallon

ESTÈVE Claude

22 janvier - Marcillac-Vallon

LACAZE veuve MOLINIÉ Raymonde

28 janvier - Rodez

BOS Pierre

3 février - Marcillac-Vallon

BOUSQUET Christian

4 février - Marcillac-Vallon

FERNANDEZ Nicole

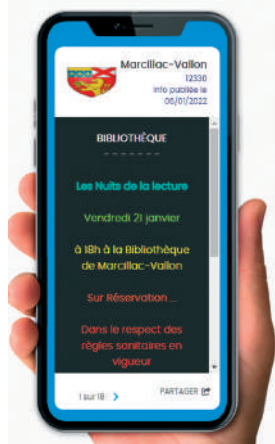
13 février - Rodez

FURBURY Marie

16 février - Decazeville

LIRIS Paul

27 février - Rodez



toutes les informations utiles
sur la commune et les environs

Téléchargez gratuitement
l'application Panneau Pocket
et inscrivez les deux liens :

Marcillac-vallon-12330

Gendarmerie COB de Marcillac - 12330

Mairie

Courriel : mairie@marcillacvallon.fr

Site internet : marcillacvallon.fr

Téléphone **05 65 71 72 25**

Permanence des élus : dernier samedi de chaque
mois de 10h à 12h. Sur rendez-vous.